



APPEL A CANDIDATURES

MISE A DISPOSITION D'ATELIERS D'ARTISTES

LA FABRIQUE CULTURELLE

PALAISEAU

Saison 2022 / 2023

Dédiée à la création et au soutien artistique des cultures urbaines, la Fabrique culturelle est un lieu de vie favorisant l'interactivité et les échanges avec les publics. Entre résidences de création, expositions d'artistes et actions culturelles, cet espace de rencontre, de partage et d'expériences est pensé avant tout comme un lieu multiculturel.

■ **DES ATELIERS DÉDIÉS AUX RÉSIDENCES ARTISTIQUES**

Les artistes en résidence bénéficieront d'un atelier de production indispensable au travail de création, d'une exposition et d'un temps d'échange avec le public.

■ **UN ESPACE D'EXPOSITION**

Lieu de diffusion artistique, la Fabrique culturelle dispose d'un espace d'exposition. Des médiations et des rencontres auprès de différents publics seront proposées.

■ **DES RENDEZ-VOUS ARTISTIQUES ET CULTURELS**

Des actions culturelles, des ateliers participatifs, des rencontres et des projections seront programmés au fil de la saison.

■ **UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ**

Autour du bar ou dans l'espace de détente, des livres d'art et divers jeux de société seront mis à la disposition de tous en accès libre.

RÉSIDENCES D'ARTISTES ASSOCIÉS

Dans le cadre de sa politique culturelle visant à soutenir la création artistique sur le territoire, la Ville de Palaiseau met à disposition des ateliers destinés à des artistes en résidence, à la Fabrique culturelle.

Le résident qualifié d'artiste associé permet l'installation dans la durée de l'artiste au sein de l'équipement qui s'engage à mettre en place les moyens nécessaires à la production, à la diffusion, et aux actions d'éducation artistique en direction des publics. L'objectif est de renforcer la présence durable et la participation des artistes au projet culturel du lieu.

Dédié aux cultures urbaines, ce lieu a pour objectif de soutenir les artistes émergents issus de ces champs artistiques : arts plastiques, sculpture, arts visuels, street-art, arts numériques, arts appliqués, artisanat d'art.

Un projet associé à l'équipement viendra s'articuler autour de cette résidence avec trois axes majeurs : une résidence de création dite « d'artistes associés », une exposition, et des actions artistiques autour de son travail et de ses œuvres.

Un calendrier sera réalisé avec chaque artiste dès l'entrée en résidence avec le responsable de l'équipement, afin que chacun puisse s'organiser et bénéficier d'une vision de travail sur l'ensemble des 10 mois de résidence.

EXPOSITION

Lieu de diffusion artistique, une exposition de 4 semaines sera proposée à l'artiste en résidence. Des médiations et des rencontres auprès de différents publics y seront programmées. Une attention particulière sera donnée aux temps scolaires, dans le cadre du Passeport culturel mis en place par la Ville de Palaiseau.

ACTIONS CULTURELLES

La Fabrique culturelle souhaite favoriser les échanges et les interactions entre un projet artistique, la ville et ses habitants. En parallèle de la résidence, des temps de rencontres artistiques et des actions socio-culturelles permettant l'accès à la culture et aux pratiques artistiques seront proposés au public.

Divers rendez-vous seront organisés à la Fabrique tout au long de la saison culturelle :

- La fabrique : des ateliers pour apprendre à créer ou découvrir une activité culturelle.
- L'apéro papote : un thème, un public qui participe, pose des questions et débat en toute liberté, autour d'un verre.
- Le labo : pour expérimenter autour des nouvelles technologies.

CONDITIONS GENERALES

La période de résidence est prévue pour une durée de 10 mois, du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023. Pour chacun des artistes résident(e)s, la Ville de Palaiseau met à disposition un atelier d'une superficie d'environ 32 m², avec un accès libre et autonome à leur espace de travail.

Un contrat de mise à disposition (convention) spécifiant les engagements respectifs de la Ville de Palaiseau et de l'artiste accueilli sera signé avant le début de la résidence.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes issus des cultures urbaines et émergentes, pouvant justifier de productions ou de créations antérieures. Peuvent faire acte de candidature tout artiste professionnel ou en voie de professionnalisation, collectif d'artistes, ou compagnie artistique.

Critères d'évaluation :

- Pertinence entre le projet de l'artiste et la structure culturelle,
- Propension à la collaboration artistique interdisciplinaire,
- Implication dans la vie de la structure,
- L'artiste sera sélectionné notamment en fonction de son expérience dans le travail auprès du public et sa capacité à concevoir des propositions culturelles à l'attention de différents publics.

Les candidatures seront examinées par un jury composé :

- Du Maire responsable de la Fabrique culturelle
- De l'Adjointe au Maire déléguée à la Culture
- Du Directeur général adjoint des Services, Animation de la Cité
- Du Directeur des Affaires culturelles
- Du responsable de la Fabrique culturelle

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Le formulaire de candidature ci-joint dûment complété,
- Le C.V. détaillé de l'artiste, du collectif ou de la compagnie,
- Une note d'intention d'une page maximum précisant l'approche que l'artiste développera au cours de cette résidence. Tout document supplémentaire venant illustrer le projet de résidence sera la bienvenue (croquis, photos ou autre),
- Une présentation succincte des idées d'actions culturelles destinées aux publics à rencontrer,
- Un portfolio comprenant un texte de présentation de sa démarche artistique et des visuels d'œuvres et/ou d'expositions.

L'ensemble du dossier est à adresser avant le 13 mai 2022 par e-mail à cedric.naudts@mairie-palaiseau.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de Palaiseau
Service des Affaires culturelles
Résidences d'artistes – La Fabrique culturelle
CS 95315
91, rue de Paris
91125 Palaiseau cedex

Tout dossier incomplet ou hors délai ne pourra être retenu. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter cedric.naudts@mairie-palaiseau.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE

FICHE DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste/collectif si différent :

Statut :

- Auto-entrepreneur
- Maison des artistes
- Intermittent
- Indépendant
- Autre :

Discipline artistique pratiquée :

Adresse de l'artiste :

Code postal :

Commune :

Téléphone portable :

Courriel :

Site internet :

Identification du représentant légal s'il s'agit d'un collectif d'artistes (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Dans le cas d'un collectif d'artistes, indiquez le nombre de personnes et leurs noms et prénoms :

Présentation du projet de l'artiste/collectif d'artistes

Description du projet artistique / note d'intention (15 lignes maximum)

Merci de joindre un dossier de présentation (ou une étape de dossier) et un CV du porteur du projet.

Quelles sont les créations /projets/ activités que vous souhaitez effectuer au sein de la Fabrique de culturelle ?

Besoins en termes d'espaces et de matériel ? Y-a-t-il des besoins spécifiques (point d'eau, pièce sombre, ampérage des pièces, mobilier)